

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 84 (1996)

Heft: 2

Artikel: Enfants sans garde

Autor: nh

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-280901>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Berne

Aide bienvenue

(nh) - Un rapport de la Direction cantonale de la santé publique portant sur les soins à domicile confirme, pour la deuxième année consécutive, que ce sont surtout les femmes qui recourent à ces services. Sur un total de 29 500 prestataires, dont une grande majorité de personnes de plus de 65 ans, 70% sont des femmes. L'assistance ménagère est, de loin, le service le plus demandé. Suivent les soins de base et les soins techniques. Les données récoltées auprès des organismes responsables du canton de Berne confirment donc des faits bien connus: à savoir que la majorité des clients des services de soins à domicile, d'aide familiale et d'aide ménagère sont des personnes âgées, que les prestations d'aide pour l'accomplissement des tâches quotidiennes forment l'essentiel de l'aide ambulatoire à domicile et que ces prestations sont, pour la plupart, fournies par des femmes sans formation spécifique et rémunérées à l'heure. L'an dernier, les services d'aide à domicile ont occupé 4375 personnes pour un total de 1170 postes à plein temps. Autant dire que le temps partiel est très répandu dans cette branche.

Enfants sans garde

(nh) - Le manque cruel de place pour la petite enfance se fait toujours autant sentir à Bienne. Pour dénicher une place dans une crèche, il faut s'y prendre à l'avance. «Avant même de concevoir l'enfant», ironisent certains parents prévoyants. De leur côté, les responsables des différentes institutions d'accueil arrivent à la même conclusion: la capacité des crèches bernoises ne répond pas à la demande. En temps de crise moins encore qu'en temps de boom économique. C'est que pour des raisons financières, de plus en plus de mères reprennent le chemin du travail. Que faire alors des enfants? La dizaine de crèches que compte la capitale seelandaise affichent toutes complet. Quant à l'association

des parents d'accueil, les difficultés financières qu'elle a rencontrées l'an dernier l'ont obligée à réduire le nombre de ses placements. Les mamans qui veulent faire rimer bébé avec égalité et carrière avec pouponnière doivent donc s'armer de patience. Ce n'est pas en ces périodes de caisses vides que les pouvoirs publics vont investir dans les structures d'accueil pour enfants, si peu rentables...

Genève

Dessiner contre l'inceste

(bma) - Terre des Enfants (TdE) fête son 19^e anniversaire. Dix-neuf années de lutte pour les enfants victimes d'abus sexuels. Une campagne de sensibilisation a été lancée en début d'année avec l'apport financier d'une fondation privée. L'association a organisé un concours de dessins sur le thème de l'inceste. Les meilleurs ont été choisis pour être publiés dans la presse. Geneviève Piret, fondatrice et responsable de TdE, veut ainsi informer les adultes et permettre aux plus jeunes de prendre conscience de ce problème.

Le local de TdE est le «Kiosque» situé 35, boulevard des Tranchées à Genève. Tél. 022/789 13 13.

Valais

Y'a pas l'feu!

(pb) - La nouvelle loi sur la protection contre l'incendie introduisant, au nom de l'égalité, l'obligation pour les femmes de servir dans les corps de sapeurs-pompiers de leur commune ou de payer la taxe de remplacement, a suscité un référendum signé par plus de 4000 citoyens. Le comité référendaire interpartis, soutenu par la Commission de l'Egalité, a dénoncé l'hypocrisie de cet impôt déguisé, ni équitable ni indispensable. En effet, un article stipule que nul ne peut exiger son incorporation dans le service du feu. Il serait donc concevable qu'une commune, pour x raisons, n'ac-

cepte que des hommes dans son service. Il ne resterait plus aux femmes, qu'à passer à la caisse. Curieuse équité! Dans un canton où les femmes perçoivent encore des salaires inférieurs de 25 à 30% à ceux des hommes, et où, sur 30 propositions au Grand Conseil pour faire avancer l'égalité, une seule a été acceptée (féminisation des professions), le prétexte paraît un peu gros et fait grincer bien des dents. L'argument de l'obligation de se soumettre à une jurisprudence du Tribunal fédéral fait sourire alors que reste en vigueur un archaïque statut féminin des employées d'Etat. Petit détail piquant: on raconte sous le manteau que de nombreux hommes seraient aussi opposés à cette loi. Ces messieurs tiendraient à un de leurs derniers bastions et trouveraient que 150 pompières déjà en action en Valais, ça suffit comme ça!

Zurich

Les hommes parlent violence

(sj) - D'habitude, une femme frappée par son homme se réfugie dans une maison pour femmes battues, chez des parents ou chez une amie, jusqu'à ce qu'il se calme. La Ville de Zurich veut briser cette règle: dorénavant, celui qui tape sa femme sera arrêté afin de passer une nuit au poste voire en prison..., jusqu'à ce qu'il se calme. C'est du moins un des points du programme

de la campagne - affiches, annonces, spots à la télévision et au cinéma - qui vient de s'achever: «La violence ne fait pas l'homme».

Pour la première fois, des hommes semblent prêts à se responsabiliser pour les actes de leurs confrères et à prendre des mesures afin de diminuer la violence. Et pas n'importe quels hommes, puisqu'il s'agit des membres de l'exécutif qui se sont joints au Bureau de l'égalité et au Centre d'aide aux victimes d'infraction pour cette campagne.

Original, chaque membre du gouvernement, du président au chef de la police a donné son point de vue en public. Ils ont évoqué le nombre de femmes battues, soit un cinquième des femmes qui vivent avec un partenaire, les nombreux coûts que cette violence engendre: visites médicales, séjours à l'hôpital, thérapies diverses, sans compter le mal irréparable. Ils ont admis qu'en se taisant, on encourage la violence masculine. De même qu'en laissant toujours les femmes s'en sortir en déménageant avec les enfants: ce sera maintenant à l'homme violent de quitter le domicile conjugal. La part des hommes à la résolution des problèmes entre les sexes est attendue de longue date. Est-ce que quelque chose va enfin bouger dans le monde des hommes cette année? Une étude du Fonds national de recherche sur le thème de la violence conjugale devrait bientôt voir le jour. Il faut espérer que le modèle zurichois soit suivi par d'autres cantons... ou bien qu'ils y soient obligés par la pression de l'opinion publique.

ABONNEZ-VOUS!

Fr. 60.-*

pour recevoir **Femmes** SUISSES chez vous pendant une année

Nom

Prénom

Adresse

N° postal et lieu

*(AVS, chômage Fr. 48.-, abonnement de soutien: Fr. 70.- ou plus, étranger Fr. 65.-)

A renvoyer à:

Femmes suisses, case postale 1345, 1227 Carouge/GE